

MINISTERE DE L'EDUCATION  
CIVIQUE ET DE LA JEUNESSE

-----  
**C A B I N E T**  
-----

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité - Travail - Progrès  
-----

**DISCOURS DE MONSIEUR LE MINISTRE  
DE L'EDUCATION CIVIQUE ET DE LA JEUNESSE  
AU MEMORIAL PIERRE SARVOGNAN DE BRAZZA**

Février 2012

1

Madame la Directrice Générale du mémorial Pierre SAVORGNAN DE BRAZZA !

- Mesdames et Messieurs en vos rangs, grades, qualités et prérogatives !
- Distingués invités !
- Chers amis.

Le 28 février de chaque année, nous célébrons la journée nationale de jeunesse.

Pour cette année, nous avons retenu parmi les moments forts de cette célébration, les présentes retrouvailles dans ce majestueux et hospitalier cadre du mémorial Pierre SAVORGNAN DE BRAZZA.

A cet effet, le Ministère de l'Education Civique et de la Jeunesse par ma voix exprime toute sa reconnaissance à Madame Belinda AYESEA ; Directrice Générale de ce merveilleux établissement, pour avoir eu l'obligeance de nous recevoir dans cette belle salle.

Nous remercions aussi, les sociétés savantes, dépositaires du savoir et de la science, d'avoir répondu sans hésitation en dépit des multiples occupations de ses membres, à notre invitation.

Nous remercions enfin toutes les individualités et les éminentes personnalités du monde intellectuel et scientifique de l'intérêt qu'elles témoignent à cette activité en rehaussant de leur présence son éclat et en y participant activement.

Mesdames, Messieurs  
Distingués invités.

Le décret N°2009-404 du 13 octobre 2009 relatif aux attributions du Ministre de l'Education Civique et de la Jeunesse, dispose entre autres, qu'il est chargé de "promouvoir les actions susceptibles de favoriser l'épanouissement de la jeunesse, ainsi que de veiller, de concert avec les autres départements ministériels compétents, à la mise en œuvre de la politique des jeunes, à leur resocialisation et à leur insertion dans la société".

Il en ressort, vous vous en douter bien, que les problèmes qui touchent la jeunesse, ne sont pas de la compétence exclusive du ministère de l'éducation civique et de la jeunesse. La jeunesse est plurielle et diverse. On la trouve à l'école, à l'université, à l'armée, dans tous les départements ministériels, dans les partis politiques, dans la société civile, bref, elle est présente partout. Ses

problèmes sont connus et ne datent pas d'aujourd'hui. Nous n'avons donc aucunement la prétention d'inventer l'eau chaude.

Mais vu la transversalité de la problématique de la jeunesse, nous voulons simplement porter avec votre concours, une innovation dans la façon de l'aborder.

Nous voulons désormais penser les problèmes de jeunesse selon une approche multidisciplinaire et interdisciplinaire. Selon que l'on est philosophe, psychologue, sociologue, juriste, bref selon sa formation, on se situe sous un angle différent dans l'examen de la problématique à l'œuvre ce jour.

Mesdames, Messieurs,  
Distingués invités.

Dans la quête d'une meilleure maîtrise et de la mise en œuvre optimale de son plan d'action quinquennale 2012-2016, le Ministère de l'Education Civique et de la Jeunesse a soumis récemment cet important instrument de travail à l'appréciation des agences du système des nations unies au cours d'un séminaire de formation à la gestion axée sur le résultat à Kintélé (ELONDA). Nous avons pris acte de toutes les remarques et avons intégré

tous les amendements proposés par les agences du système des nations unies.

Aujourd'hui, l'honneur vous échoit à vous sociétés savantes et intellectuels de haut rang, de vous prononcer sur la problématique de la jeunesse, et d'aider le Ministère de l'Education Civique et de la Jeunesse à appréhender les points qui auraient probablement échappé à sa compréhension et qu'il faudrait nécessairement prendre en compte.

Je sais d'avance compter sur vous et vous rassure que vos observations seront les bienvenues.

En souhaitant plus succès à nos travaux,

Je déclare ouverts nos débats.

Je vous remercie.